



ST-MARTIN

FO

Majestueuse et imposante, La Maya veille sur notre Commune, trônant fièrement au cœur d'un paysage alpin à couper le souffle. Un symbole intemporel de beauté et de grandeur naturelle.



Alain Alter, Président

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Le 16 octobre 2016, vous m'avez élu à la présidence de la Commune de Saint-Martin et lors des élections du 18 octobre 2020, vous m'avez renouvelé votre confiance pour un second mandat. Durant huit ans, j'ai eu ce privilège singulier de relever un défi totalement nouveau pour moi, à savoir la conduite des affaires publiques d'une commune dont je ne suis pas originaire, même si j'y cultive des affinités profondes depuis plusieurs années.

Présider une commune, cela signifie conduire un Conseil communal composé en l'occurrence de sept membres issus de trois partis politiques. Ceci implique, de la part de tous, un travail d'équipe avec pour

Éditorial

objectif l'intérêt général des citoyennes et citoyens. Les dossiers sont nombreux et touchent tous les domaines d'activités, social, économique, politique et environnemental.

La fonction de Conseiller communal est celle d'un milicien dont le rôle est de gérer un dicastère qui ne coïncide pas forcément avec son domaine d'activité professionnelle. Il doit travailler ses dossiers, en comprendre les enjeux et défendre devant le Conseil les options qu'il juge les meilleures. Ses prises de position font ensuite l'objet d'un tour de table où, après des échanges parfois nourris, on aboutit à une décision. Durant ces deux périodes, l'unanimité a toujours été de mise pour chaque décision prise. Je remercie tous les membres du Conseil pour le travail accompli durant ces deux législatures.

Présider une commune intègre également la gestion du personnel de l'administration communale et du service technique. Pour mener à bien ma tâche, j'ai eu la chance de pouvoir m'appuyer sur une équipe fantastique de collaboratrices et collaborateurs, compétents, motivés et dynamiques. Leur volonté de travailler et d'être utiles pour la Commune, chaque jour, m'ont été infiniment précieux et je les en remercie. J'exprime ma gratitude au personnel de

l'enseignement, de l'unité d'accueil de la petite enfance, de la crèche et de l'office du tourisme dont le dévouement exemplaire m'a facilité la tâche présidentielle.

Ce 31 décembre 2024, mon mandat touche à sa fin. Au fil des ans, votre Commune est devenue mienne et j'ai eu à cœur de travailler activement à son développement et à son bien-être, avec le concours des personnes que j'ai citées plus haut et avec le soutien de toute la population de Saint-Martin. J'aimerais vous dire, chères Concitoyennes, chers Concitoyens, mon admiration pour votre force de caractère, votre sens du devoir et pour l'amour que vous portez à votre terre. Vous servir a été un grand honneur pour moi. De toutes mes activités, elle restera celle qui m'a procuré le plus de joies.

Je m'en vais avec le sentiment du devoir accompli même si beaucoup reste à faire. Pour cela, de nouvelles autorités vont prendre le relais avec, je le leur souhaite, plein succès. Ainsi va la vie... des communes.

Je remercie chacune et chacun du fond du cœur et vous souhaite mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2025 ! ■

2

Informations communales
-
Bienvenue à Nicolas Jeltsch

3

Longue et heureuse
retraite à Patrick Cuenin
-
Mérites sportifs et culturels

4

Bilan des deux périodes
législatives (2017 - 2024)
-
Promotion civique

5

Des activités variées
au sein de l'école de
Saint-Martin

6

Le mot
de la nurserie-crèche de
Saint-Martin
-
Visite épiscopale à Liez

7

Les efforts énergétiques
de la Commune couronnés

8

L'invitée
Anne Ducrey

Impressum

Le journal Saint-MartinInfo est édité par la commission «Communication» de la Commune de Saint-Martin, composée de Geneviève Pralong, Alain Alter, Michel Gaspoz, Gaëtan Rossier et Patrice Gaspoz.

Informations communales

Les principales décisions du Conseil municipal du 2^e semestre sont décrites ci-dessous.

Promesse de participation financière de CHF 20'000 (Club des Pionniers) destinée à la recapitalisation de la société Télé-Evolène SA destinée au financement de la nouvelle télécabine Lannaz-Chemeuille à hauteur de 80% et au financement du restaurant de Chemeuille à hauteur de 20% sous réserve de la construction préalable de la télécabine.

Acceptation de la végétalisation de la crypte et attribution du mandat de réalisation à l'entreprise Terretaz SA parcs et jardins, conformément à l'offre déposée de CHF 14'503.25.

Approbation des études et des procédures futures visant à finaliser le dossier de liaison câblée Euseigne-Saint-Martin, dans le but de satisfaire aux exigences formulées par les autorités compétentes.

Nomination d'Emilie Crettaz, en qualité de co-directrice de la structure crèche-UAPE « Les Maya'dzons », en partenariat avec Laetitia Carrel co-directrice de la structure de Mont-Noble, d'une durée expérimentale d'une année.

Acquisition d'un appareil à relever les points GPS pour le montant de CHF 17'175 HT permettant une cartographie de remise à jour entre les anciennes cartes et le service d'information du territoire.

Attribution des mandats aux entreprises soumissionnaires concernant les travaux de réfection du complexe Evouettaz selon les critères retenus conformément à la décision de l'Assemblée primaire du 13 décembre 2023. ■

Bienvenue à Nicolas Jeltsch

En novembre 2023, la Commune de Saint-Martin a mis au concours le poste de chef du service technique pour succéder à Patrick Cuenin, lequel a fait valoir son droit à la retraite.

La candidature de Nicolas Jeltsch, dessinateur en bâtiment et en génie civil et conducteur de travaux, a été retenue par le Conseil communal en séance du 24 mars 2024. Agé de 57 ans, Nicolas Jeltsch a plusieurs années d'expérience notamment dans le milieu de la construction (procédure et suivi), de la gestion et de la réalisation de projets et de la conduite d'équipe.

Son entretient sincère, son aisance de communication, sa capacité de diriger un team restreint et son intégration progressive au sein de l'équipe technique, dès le 1^{er} mai 2024, ont déjà démontré sa motivation et son implication constantes à assumer la fonction de chef du service technique. Dès le 1^{er} novembre 2024, Nicolas Jeltsch occupe son nouveau poste avec un taux d'activité de 80%.

Nous adressons nos meilleurs souhaits de succès et de satisfaction à Nicolas Jeltsch dans l'exercice de sa nouvelle fonction.

Pour toute question en lien avec son activité, vous pouvez joindre Nicolas Jeltsch par téléphone ou par courriel :
Téléphone : 079 549 94 54
Courriel : technique@saint-martin.ch ■



Longue et heureuse retraite à Patrick Cuenin

Patrick Cuenin a décidé de prendre une retraite bien méritée dès le 31 octobre 2024.

Engagé dès le 1er octobre 2009 comme chef du service technique de la Commune de Saint-Martin, Patrick Cuenin a répondu avec une conscience exemplaire aux nombreuses exigences relatives à sa fonction. De contremaître expérimenté à l'application des bases légales en matière d'aménagement du territoire, de résidences secondaires, de la protection des eaux, de la sécurité routière communale en passant par la planification, la coordination, la surveillance de l'ensemble des travaux et des constructions sur le territoire de Saint-Martin, par le développement des actions concernant le tourisme doux, telles que la réfection des ponts et des sentiers pédestres, Patrick Cuenin a su prendre les mesures nécessaires et efficaces aux divers défis à relever.

Nanti d'une mémoire exceptionnelle, d'un sens pratique édifiant, d'une vivacité d'esprit étonnante, d'une facilité rédactionnelle, Patrick Cuenin trouvait très fréquemment des solutions réalisables à court terme donc peu onéreuses. De contact facile, quoique parfois empreint d'un caractère bien trempé, il savait imposer un compromis pondéré lorsqu'il s'agissait de régler des problèmes pratiques avec les entreprises locales, les services de l'Etat et autres prestataires de service.

Patrick Cuenin ne se contentait pas de son acquis. Soucieux de toujours apprendre pour mieux servir la communauté, il s'intéressait à la formation continue. La construction de murs en pierres sèches, l'entretien des bisses, les cours de perfectionnement pour les chargés communaux de sécurité, sans oublier les cours informatiques, constituaient l'essentiel indis-

pensable à son savoir-faire dans le but de concrétiser les divers projets.

Comment imaginer la retraite de Patrick Cuenin ? Inactive ? Impossible !

La truelle dans une main, le marteau dans une autre, une pierre sur les bras, Patrick continuera à construire des murs en pierres sèches. Grand-papa de 4 petits-enfants, accompagné de sa famille, il poursuivra avec eux la découverte des nouveaux horizons en empruntant les ponts en bois et les sentiers pédestres des régions alpines de tous les pays.

Nous souhaitons à Patrick Cuenin une heureuse et longue retraite et les meilleurs vœux de santé et de bonheur partagés en famille. ■

Mérites sportifs et culturels

Le Conseil municipal a décidé d'attribuer, de manière annuelle, le mérite sportif, culturel et social, dans le but de récompenser ou d'encourager toute personne ou groupement qui s'est distingué dans le domaine du sport, de l'art, de la culture ou du social.

Les propositions de candidatures ont été transmises à la commission communale ad hoc et les mérites ont ensuite été désignés par le Conseil municipal. La remise officielle de ces mérites a eu lieu le 9 novembre dernier, lors de la Fête de la Saint-Martin, sur la scène de la salle de gymnastique et devant un nombreux public. Cette soirée festive a été l'occasion pour la majorité des spectateurs de découvrir le théâtre d'improvisation, grâce à la BoB Compagnie et ses différentes scènes. Ce spectacle a été suivi par le concert du surprenant quartet « The Moonlight Gang » sur le rythm'n'blues et le swing dansant des années 30-40.

Un grand merci à Saint-Martin Tourisme pour l'organisation de cette fête. Merci aussi aux restaurateurs locaux, la Crêperie la Promenade, le Saint-Martin RestO-bar et le Belvédère qui ont offert la possibilité au public de se sustenter lors de cette soirée.

Et enfin, bravo à tous les lauréats ! ■



- Louise Zermatten et Fanny Gaspoz, FC « Printse » – Val d'Hérens, Championnes valaisannes de football, catégorie actives (2024).
- Frédy Hager, Société de tir « Intrépide », Champion valaisan, catégorie fusil standard 2 positions (2024).
- Roger Gaspoz, Société de tir « Intrépide », Champion valaisan, catégorie D-E, finale individuelle des 4 Districts (2023).
- Cédric Pralong, Fanfare « La Perce-Neige d'Hérens », 1er rang, catégorie excellence, au Concours Suisse de Brass Band, avec le Brass Band Treize Etoiles (2023).
- Léna Fardel, Fifres et Tambours « La Maya », 1er rang championnat valaisan, catégorie fifres anciens minimes (2024).
- Simon Zermatten, Fifres et Tambours « La Maya », 1er rang championnat romand, catégorie tambour I (2024).
- Loïc Rossier, Fifres et Tambours « La Maya », 1er rang championnat romand, catégorie fifres anciens (2024).

Bilan des deux périodes législatives (2017-2024)

Les champs d'activités d'une Commune comme Saint-Martin sont très larges. Alain Alter, Président, relève quelques éléments importants.

Les infrastructures

- Inauguration de la Maison des Générations en 2017, regroupant les écoles, la nurserie-crèche-UAPE et les appartements.
- Aménagements des sentiers pédestres, des routes communales avec l'installation des bancs publics (route de la Combettaz), la réfection de la route des Freixes et du bâtiment communal, les travaux sécuritaires des routes cantonales (vers l'Eglise, revers de Liez et de Suen, entrée de Suen, etc.).
- Mesures d'économie d'énergie : isolation des toits et panneaux solaires sur le complexe Evouettaz, changement des fenêtres, installation des batteries, etc.

Tous ces projets, inscrits dans les budgets annuels, y compris les imprévus, souvent onéreux, imposent une gestion stricte des dépenses. Malgré cela, le coefficient d'impôt a passé de 1.40 à 1.35 dès 2024, favorisant la fiscalité des contribuables de la Commune.

Les équipements

Le vaste territoire de la Commune, avec ses neuf villages, nécessite une constante attention concernant :

- l'entretien des conduites d'eau potable, des égouts ;
- la gestion des déchets avec la construction de la nouvelle déchetterie, indispensable à notre population ;
- les pavages et autres améliorations des accès à l'intérieur des villages.

L'intercommunalité

- Différentes collaborations à géométrie variable sont mises en place avec les communes du Val d'Hérens : du triage forestier à la police intercommunale, en passant par les paroisses, les pompiers, le tourisme, la société de tir, la Police, l'EMS, etc. Elles exigent une démarche adaptée aux circonstances particulières.

- Les échéances sur le retour des concessions de Cleuson-Dixence 31, les liaisons (câblée et passerelle) entre Euseigne et Saint-Martin, ainsi que la finalisation du partenariat avec le Home Saint-Sylve, à Vex, sont en cours de traitement.

L'aménagement du territoire

La détermination des zones réservées, acceptée en 2022, et par la suite l'élaboration d'un nouveau plan d'affectation des zones, ainsi qu'un nouveau règlement communal des constructions et des zones (PAZ et RCCZ) poursuit son chemin. Le remembrement parcellaire urbain (RPU) du Grand Praz, commencé il y a près de dix ans, est à bout touchant en cette fin d'année.

La vie associative

Le soutien constant des autorités communales aux différentes sociétés locales lors de manifestations est un levier indispensable à la vie associative de notre Commune. ■



M. Alain Alter, Président de la Commune, à son bureau. Un grand merci pour son dévouement et son engagement au

Promotion civique

En 2024, ce sont 4 jeunes qui ont atteint leur majorité civique à Saint-Martin.

Les membres de la classe 2006 :

- Erine Délitroz, Suen
- Alexandre Corugelo da Fonseca, Saint-Martin
- Léo Zermatten, Trogne
- Noé Frossard, Eison

Ces jeunes ont maintenant atteint la majorité, celle qui fait d'eux des personnes adultes. Si cette majorité tant attendue donne le droit à certaines libertés, elle confère également des responsabilités à ces nouveaux adultes : assumer la loi, aller voter pour exprimer ses opinions, être responsable de ses actes aux yeux de la société et de la loi. Tout un programme ! Bienvenue chez les adultes et bonne route ! ■

Des activités variées au sein de l'école de Saint-Martin

Le personnel enseignant et les élèves nous transmettent un petit florilège de quelques événements qui se sont déroulés du côté des écoles de Saint-Martin depuis la parution du dernier numéro du journal communal.

Opération « Petits bouchons valaisans »

Durant l'année scolaire 2023-2024, les 5H-6H ont fait des mathématiques utiles. L'activité « Défi des 10'000 » du programme 6H propose de dénombrer des objets par groupements. Avec l'aide de tous les élèves de l'école, ce défi nous a occupés un joli moment durant le premier semestre. Avant Noël, nous avions déjà réalisé le « Défi des 10'000 ».

Comme nous ne souhaitons pas nous arrêter en si bon chemin, nous avons poursuivi notre mission de comptage. Jeudi 13 juin, nous avons ainsi pu remettre à Georges Ballestraz, représentant de l'association « Petits bouchons valaisans » et responsable de la récolte pour le Valais central, 6 sacs de 110 litres contenant le total de 34'121 bouchons. Ceux-ci sont revendus par l'association entre 80 et 120 francs la tonne. L'argent ainsi récolté est utilisé pour soutenir des associations pour personnes à mobilité réduite en vue d'acquérir du matériel de sport pour enfants et adultes.

Merci à tous les copains de l'école, à toutes les familles et aux autres personnes qui nous ont aidés.

Nous lançons un appel à tous les lecteurs du Saint-Martin ainsi qu'à tous les habitants de la Commune car l'opération « Petits bouchons » a redémarré avec la nouvelle année scolaire. Si vous souhaitez nous donner un coup de pouce, c'est volontiers ! Il vous suffit de nous transmettre directement les bouchons en plastique (des boissons uniquement) ou alors de les déposer à l'entrée de l'école. Par avance, merci !

« Moi pour Toit » 2024

Le 31 mai dernier, nous avons enfilé nos baskets en faveur de l'association « Moi pour Toit » qui aide à l'éducation des enfants défavorisés de la région de Pereira en Colombie. Durant cette matinée de course sur la place de l'église de Mase, 10'002 francs ont été récoltés entre les écoles de Mont-Noble et de Saint-Martin !

Nous n'avons pas craint de braver les éléments. Peut-être que la légère pluie et le froid nous ont également aidés à courir plus longtemps, histoire de se réchauffer... Merci à nos parrains et marraines qui se sont montrés très généreux ! Merci également aux personnes présentes pour nous encourager malgré la météo pluvieuse !

L'apiculture dans tous ses états

La ruche de l'école s'est activée durant le printemps. Les 1H-2H, maquillés par des plus grands de l'école, ont créé un petit spectacle apicole avec des abeilles et des jolies fleurs à butiner. Durant une matinée, nous avons aussi participé à différents ateliers sur le thème de l'apiculture.

Les parents apiculteurs et producteurs de la réserve de Pétronille ainsi que d'autres apiculteurs régionaux ont atterri à l'école afin de nous présenter leur passion. Il y avait aussi des activités de

dégustation de différentes variétés de miels, de découverte de d'autres produits de la ruche, la réalisation d'une grande fresque printanière, des jeux, etc. Tout était réuni pour que tout le monde passe un joli moment.

Sortie de fin d'année au Grand Plan

La fin d'un chapitre avec à la fois de la joie et de la nostalgie. Au moment de lire ce journal, les grands sont partis dans le grand bain du CO et les nouveaux élèves de 1H ont démarré leur parcours d'écoliers.

Dans le fond, une année scolaire se déroule très vite. Les jours, les semaines et les mois défilent et hop ! Les vacances d'été nous tendent déjà leurs bras. Pour clôturer dignement cette année scolaire 2023-2024, le groupement des aînés ainsi que les petits de la crèche UAPE, accompagnés de leurs éducatrices, nous ont rejoints.

Afin de rester constants avec cette météo printanière maussade, nous avons revêtu nos costumes de pluie mais nous avons tout de même emmené le soleil et la bonne humeur dans nos cœurs. Le point positif de l'histoire est que, pour une fois, nous n'avons pas eu besoin de nous tartiner de crème solaire. Heureusement, nous avons pu bénéficier d'une fenêtre de quelques heures d'accalmie pour une balade en direction du Grand Plan, guidés par les aînés. Là-haut, des petites saucisses et une belle raclette nous attendaient avec les cuisiniers du jour.

Des jeux, des rires et quelques rayons de soleil sont venus ponctuer la fin de la matinée avant la rincée presque finale. Était-ce le signe qu'il était temps de se dire au revoir ? On ne le saura jamais...

Avant de prendre congé et de terminer la rédaction de notre article, nous tenons à remercier nos aînés qui répondent présents à chaque occasion, la Commune de Saint-Martin qui nous a offert le repas de midi ainsi que l'association des « Amis du Grand Plan » qui nous a laissé son local à disposition.

A bientôt pour de nouvelles aventures ! ■



Le mot de la nurserie-crèche-UAPE de Saint-Martin

Après une décennie à travailler au service des enfants de la Commune de Saint-Martin, il est arrivé le temps de vous dire merci.

Aux présidents : Gérard, Louis, Alain. Un travail avec un pied à Mont-Noble et un autre à Saint-Martin. Vous, vous avez permis cet équilibre improbable. Ce partage est devenu une synergie précieuse.

Aux conseillers communaux : Pierre-André, Jessica, Victorien et Jean-Claude. Après l'impulsion de la création de la crèche et UAPE par Pierre-André, les conseillers suivants ont eu la tâche de créer une nurserie, finaliser la Maison des Générations, créer une nouvelle UAPE, etc.

Aux enseignantes et aux autorités scolaires. Nous naviguons sur le même océan avec des moyens différents mais complémentaires. Nous partageons la préoccupation d'offrir aux enfants les meilleures conditions d'apprentissage.

Aux restaurateurs passés et à l'INALP désormais. La confection des 1'500 repas mensuels, ce sont les sourires et le plaisir autour de la table. Avec vous, nous partageons de bons moments... et l'apprentissage du goût.

Aux atouts de l'administration : Michel, Fabienne, Jacky, Joël. Vous avez été des atouts précieux : buur, nell, dame, roi et as pour m'éviter de finir pomme !

A mes formidables collègues. Tout au long de ces années, vous m'avez rendue meilleure. Je pars avec votre exemple dans mes bagages : Fanny-la persévérance, Emilie-l'humour serein, Aline-la sérénité, Fabienne-la patience, Chabely-l'imagination inégalable, Virginie-le professionnalisme, Océane-l'adaptabilité, Manon-la maturité. Christiane pour l'excellence au quotidien.

A « mes » très chers enfants. Quelle chance d'avoir pu partager toutes ces années avec vous. Des bobos au sourires, des larmes aux joies, des jeux à la lecture, du oui au non... Que d'émotions partagées. Vous m'avez beaucoup appris et vous m'avez fait grandir. Merci !

Après une décennie au service des enfants de la Commune de Saint-Martin, il est temps de vous dire au revoir et au plaisir de vous revoir ! ■



Laetitia Perren

Visite épiscopale à Liez

En l'honneur de Saint-Marc, patron du hameau de Liez, Monseigneur Jean-Marie Lovey, évêque de Sion, a célébré la messe épiscopale dans la chapelle de Liez le dimanche 8 juin passé. Après la cérémonie, les fidèles ont partagé quelques instants très conviviaux et fraternels autour d'une agape à la salle bourgeoise de Saint-Martin. ■

Monseigneur Jean-Marie Lovey accompagné de Simone Georges de Liez

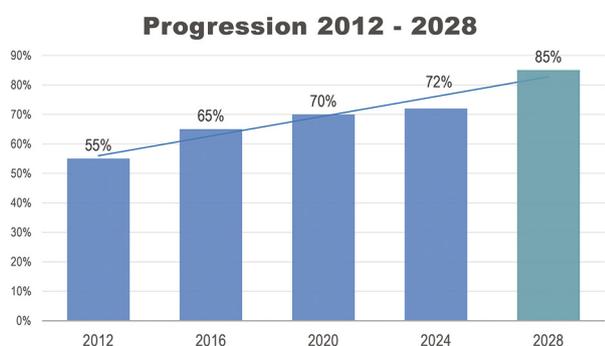


Les efforts énergétiques de la Commune couronnés

En septembre 2024, la Commune de Saint-Martin a confirmé à nouveau son label Cité de l'énergie. Une des actions qui en a découlé est l'événement « Chauffage & Rénovation » organisé mi-novembre avec, à la clé, une aide au réglage de votre chauffage.

Le label Cité de l'énergie pour notre Commune

Saint-Martin a obtenu son premier label Cité de l'énergie en 2012. Ce label récompense les communes pour leur politique énergétique active. Il se base sur une liste de mesures et, si la commune en a réalisé minimum 50%, elle peut prétendre au label.



En 2012, la Commune de Saint-Martin avait 55% des points, et aujourd'hui elle en a 72% ! Autant dire que de nombreuses démarches et actions ont été entreprises en 12 ans : soirées d'information, travail avec la HES-SO et les écoles avec le professeur Genoud, achat groupé de panneaux solaires photovoltaïques pour les privés, microturbinage de l'eau potable à Gréféric, chauffage à bois centralisé pour le bâtiment communal et l'ancienne crèche, chaudière à bois pour la Maison des Générations, rénovation du complexe communal Evouetaz (en cours), projet de téléphérique Saint-Martin-Euseigne, etc.

Et si la Commune met en œuvre son plan d'action prévu pour 2025-2028, elle obtiendra aisément le label eea Gold, label européen attribué lorsqu'une commune dépasse les 75% des points.

Pour fêter la relabellisation 2024, le diplôme Cité de l'énergie a été remis officiellement lors de la soirée du 15 novembre dernier, dédiée au chauffage et à la rénovation, par l'ambassadeur Cité de l'énergie Georges Ohana, en présence d'Alain Alter et Gaëtan Rossier et de tous les participants.

Événement « Chauffage & rénovation »

En novembre dernier, la Commune a mis en place une action « Chauffage & Rénovation » : une soirée d'information le 15 novembre, dont vous trouverez les présentations sur le site internet communal www.saint-martin.ch (exemple local de rénovation, subventions à disposition, financement, conseils, etc.), des visites de bâtiments rénovés de manière exemplaire le samedi matin 16 novembre, et enfin, une mesure valable tout l'hiver : un soutien financier pour le réglage de votre chauffage.

Régalez votre chauffage et économisez sur votre facture ! L'optimisation de votre installation de chauffage peut vous faire économiser de l'énergie, 15% en moyenne, et donc de l'argent !

La Commune, avec le soutien de SuisseEnergie, offre une subvention de 300 CHF/bâtiment individuel ou 500 CHF/immeuble pour régler et optimiser votre système de chauffage, durant cet hiver (novembre 2024 – mai 2025). Afin d'évaluer l'effet de ce soutien, les propriétaires bénéficiaires s'engagent à transmettre, d'ici mai 2025, leur consommation des hivers précédents ainsi que celle de l'hiver 2024/2025.

Si vous êtes intéressés par cette action, nous vous remercions de vous inscrire auprès de l'administration communale commune@saint-martin.ch. Vous trouverez la directive ainsi que les formulaires d'inscription sur le site internet de la Commune.

Des experts et des subventions à votre disposition. ■

CECB Plus

Certificat énergétique des bâtiments

www.cecb.ch

Un CECB Plus fait un état des lieux et propose des mesures d'amélioration énergétique.

Chauffez renouvelable

www.chauffezrenouvelable.ch

Conseil incitatif gratuit pour remplacer un chauffage fossile par des énergies renouvelables.

Programme Bâtiments

www.leprogrammebatiments.ch

Subventions cantonales pour un logement plus efficace sur le plan énergétique.

La Commune profite de cet article pour remercier SuisseEnergie pour son soutien financier, les intervenants de qualité à la soirée du 15 novembre, ainsi que les propriétaires qui ont ouvert leurs portes le 16 novembre. ■



CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE CANTONAL DES BÂTIMENTS



Le Programme Bâtiments



L'invitée

Anne Ducrey, une autre vie à Saint-Martin

Après le décès de son mari en 2021, Anne Ducrey a choisi de quitter Youvry pour s'installer au Baunou, entre Saint-Martin et Liez. À 52 ans, mère de trois filles déjà adultes, elle s'adapte à sa nouvelle vie dans notre Commune, tout en développant une activité de soutien aux familles touchées par la perte d'un être cher.

Comment êtes-vous arrivée à Saint-Martin ?

Suite au décès de mon mari en août 2021, j'avais besoin de changer, de découvrir autre chose. Je cherchais un chalet dans le Valais central et je suis tombée sur celui-ci à Saint-Martin. J'ai eu le coup de cœur tout de suite. La vente s'est faite au premier rendez-vous.

Votre parcours professionnel a-t-il influencé ce changement de vie ?

Je suis infirmière, j'ai enseigné à la HES et au niveau de la formation professionnelle. J'ai travaillé dans beaucoup d'hôpitaux, que ce soit à Aigle, Monthey ou en Valais. Depuis janvier, je suis devenue indépendante avec l'idée d'accompagner les gens qui perdent un proche ou qui rentrent en EMS, en appartement

protégé. L'idée c'est d'apporter du soutien administratif, car quand on est dans l'émotionnel, c'est compliqué de gérer tous ces papiers.

Ce projet est donc en lien avec votre propre expérience ?

Oui, lors du décès de mon mari, j'ai dû m'occuper de tout l'administratif, et c'était difficile. Beaucoup de choses existent mais elles ne sont pas reliées entre elles, il faut aller les chercher rapidement. En tant qu'infirmière, les patients ou les familles venaient souvent poser des questions parce qu'ils ne savaient pas à qui s'adresser. Avec l'entreprise que je développe, le but est de proposer une personne ressource qui va faire ce lien entre tous les organismes pour soulager les familles.

Comment vivez-vous cette nouvelle vie à Saint-Martin ?

J'aime beaucoup toutes les activités sportives en montagne. Je trouve important de m'intégrer dans la vie du village. Je vais régulièrement faire les courses et je m'arrête souvent dans un café au village. Ça vient gentiment, et la politique m'intéresse aussi beau-

coup. Mais pour cela, il faut connaître les gens et s'intégrer doucement.

Quelles sont vos découvertes ou coups de cœur ?

Quand on monte, il y a les alpages, celui de Loveignoz et les autres. L'année passée, j'ai eu l'occasion de participer à la Virée gourmande des Modzons avec une amie. C'était une balade très intéressante qui fait découvrir les chemins. Les gens sont également très accueillants. J'ai mis l'appartement du dessous sur Booking, et les visiteurs qui viennent sont enchantés de découvrir la région.

Un événement marquant depuis votre arrivée à Saint-Martin ?

Le drame de Tête Blanche m'a beaucoup touchée. On sent que la vallée vit aussi au rythme de ces événements dramatiques ou plus joyeux. C'est assez fort. Souvent, on est dans une vie qui va trop vite, mais ici, on peut se poser, prendre le temps. Une amie est venue me voir, et après avoir dormi au chalet, elle m'a dit : « J'ai l'impression d'être partie plusieurs jours ».■



Une question pour vous...

En quelle année apparaît le premier bureau téléphonique à Saint-Martin ?

Le 5 avril 1908, le Conseil communal décide de doter la Commune d'un bureau téléphonique et nomme une commission ad hoc. Le 21 août 1910, le Conseil communal a établi le cahier des charges concernant l'établissement du bureau téléphonique dans la Commune. Celui-ci est attribué à Jean-Baptiste Zermatten, négociant

Nouvelle question :

Combien y a-t-il de torrents sur le territoire de la Commune de Saint-Martin ?

**Envoyez vos réponses à :
genevieve.pralong@hotmail.com**

